

SERVICE: MUSEE

Visa du Service:

Visa de M. la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 29 JUIN 2020

---

SEANCE PUBLIQUE

N° \*- \*.A. Musée - Convention de mise en dépôt du tableau *Vanitas* d'Armand Rassenfosse – approbation

LE CONSEIL,

Vu le décret du 25 avril 2019 relatif au secteur muséal en Communauté française ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juin 2019 portant exécution du décret du 25 avril 2019 ;

Vu le Code de la démocratie locale et la décentralisation notamment l'article L1122-30 qui précise que le Conseil règle tout ce qui est d'intérêt communal ;

Vu l'appel à projet « pour l'acquisition d'œuvre d'art » lancé par la FWB en septembre 2019 ;

Vu le dossier préparé par les musées et présenté au collège communal du 24 septembre 2019 pour acquérir l'œuvre *Vanitas* de Rassenfosse

Vu la réponse de la FWB en date du 13 décembre 2019, informant que le dossier était accepté et que l'œuvre de Rassenfosse serait achetée par la FWB pour être mise en dépôt au musée de Verviers

Vu la convention de mise en dépôt reçue ce 4 juin 2020 et le dossier présenté au collège du 18 juin 2020

Attendu que le dossier a été communiqué à la Section « Culture, Tourisme, participation citoyenne et transition énergétique » en sa séance du 19 juin 2020

Par \* voix contre \* et \* abstentions,

APPROUVE

Art. 1.- \*la convention de mise en dépôt du tableau *Vanitas* de Rassenfosse